

COLLOQUE INTERNATIONAL. LEGITIMITÉ ET LÉGITIMATION



University of Calgary (Département de français, italien et espagnol) en collaboration avec le CELFA (Université de Bordeaux 3)

Appel à communication

Le Département de Français, Italien et Espagnol organise, en collaboration avec le CELFA (Centre d'Etudes Linguistiques et Littéraires Francophones et Africaines), un colloque international intitulé « Légitimité et Légitimation » du 05 au 07 mai 2009. Le colloque se propose d'explorer les mécanismes d'élaboration d'un statut institué aussi bien de l'œuvre littéraire que de la figure d'écrivain. Depuis les travaux de Jacques Dubois sur le fait littéraire (*L'Institution littéraire*, 1978), il apparaît que l'activité littéraire dans son déploiement et dans sa pratique reste intimement liée à des instances idéologiques, culturelles, économiques, etc. qui en assurent la circulation et surtout la légitimité. C'est dire que soumise à des structures externes de toutes sortes, la pratique littéraire ne saurait plus se satisfaire des conceptions d'ordre purement esthétiques dès lors qu'elle s'inscrit instinctivement dans une dynamique institutionnelle qui postule selon les termes de Dubois « la présence derrière l'écrivain, d'un groupe ou d'une classe qui est, de quelque manière, le véritable sujet de la création littéraire et qui détermine la forme et le contenu des œuvres en fonction de ses intérêts particuliers, de ses positions » (Dubois, 1978 : 14). Il se comprend que c'est la sociologie de la littérature qui est ici convoquée à partir de la réalité de plus en plus prégnante que l'œuvre au même titre que l'écrivain, sont un produit social dont la réalisation tient compte des lieux de pouvoir qui travaillent la société et le marché des biens symboliques. Soumis, souvent contraint aux normes de la reconnaissance et de la consécration, l'écrivain nourrit son œuvre d'éléments à la mode, d'une rhétorique spécifique qui détermine, à l'avance, son insertion dans le système de valorisation et de singularisation du produit littéraire. La situation est sous-jacente d'un vaste ensemble de questionnement des deux pôles qui délimitent la vie et la visibilité de l'œuvre littéraire : la production et la réception, pôles qui innovent ou reconduisent des tendances plus ou moins hégémoniques où se régulent l'identité de l'œuvre et la figure de l'écrivain.

On retiendra donc que l'écriture institue tout un dispositif métajuridique d'un pouvoir périphérique implicitement consensuel mais fortement présent qui met sous son autorité et l'œuvre et la figure de l'auteur pour leur conférer de l'autorité et un mode de circulation et de consommation érigé sur des normes définies. Parallèlement, l'œuvre et l'auteur participent de la légitimité même des différentes structures qui en assurent la conformité aux normes valorisantes, c'est-à-dire leur légitimation. La littérature devient un système complexe où s'opèrent plusieurs scènes : la scène de l'institution littéraire et la scène de l'écrivain avec des exigences constamment renouvelées qui affectent la forme de l'œuvre, la problématique, le langage, l'image que l'auteur se donne de lui-même autant dans le corps textuel que dans le corps social.

L'objectif du colloque est d'entreprendre une histoire sociale et idéologique de la légitimité de l'œuvre de création (littérature, cinéma, musique, art, théâtre, etc.), de recenser et de définir les phénomènes permettant de reconnaître et de légitimer le statut de l'écrivain et de l'œuvre dans le champ des biens symboliques, les procédés et les interrogations que soulèvent les concepts de légitimité et de légitimation.

On interrogera entre autres :

- 1- Les facteurs socioculturels
- 2- Les facteurs (socio)linguistiques
- 3- Les facteurs poétiques
- 4- Les facteurs politiques
- 5- Les facteurs économiques

Les contributions peuvent être circonscrites à des analyses de cas ou être d'ordre général. Elles porteront de préférence (mais pas exclusivement) sur les points suivants :

- 1 L'institution littéraire (les prix littéraires, les maisons d'édition, les émissions littéraires, la critique).
- 2 Les processus ou procédés de légitimation.
- 3 Les influences des lieux de légitimation (lieux de production, lieux de réception)
- 4 Les thématiques légitimantes
- 5 Emergence de nouvelles formes de légitimité
 - a- Négritude vs post-négritude (« migitude » ?)
 - b- Césaire et les écrivains créolisans
 - c- La francophonie et les écrivains-monde
- 6 Combinaison possible des facteurs de légitimation (politiques, esthétiques et autres)
- 7 Ecrire en langue dominante et en pays dominés
- 8 Du bon usage de l'entre-deux espaces ou langues
- 9 Subterfuges et autolégitimation
 - a- Les rapports de certains écrivains à la littérature orale : Ahmadou Hampâté Bâ, Gabriel Okara, Amos Tutuola, Antonine Maillet, Michel Tremblay...
 - b- Le rapport des écrivains à leur espace exclusif d'écriture : Zamenga Batukezanga, Biton Koulibaly, Norbert Zongo, Marie Ndiaye, Justin Lhérisson...
 - c- La question institutionnelle de la pratique des genres : minoration/majoration des genres.

Veillez nous faire parvenir les propositions de contributions (1500 signes environ) aux deux adresses électroniques suivantes : s.amedegnato@ucalgary.ca et sgbanou@ucalgary.ca en précisant le nom, l'affiliation et les coordonnées. Date limite **30 mai 2008**.

Comité d'organisation du colloque :

Dr. Ozouf Sénamin AMEDEGNATO (University of Calgary)

Dr. Sélom Komlan GBANOU (University of Calgary)

Dr. Mwata Musanji NGALASSO (Université de Montaigne-III, Bordeaux ; Directeur du CELFA)